

#Tagué et après



Public

Adolescent
A partir de 12 ans

Objectif(s)

- sensibiliser les jeunes aux contenus publiés et publiables sur les réseaux sociaux et particulièrement sur Facebook ;
- sensibiliser les jeunes au droit à l'image (identification des personnes sur Facebook, demande de leur accord) ;
- ouvrir le dialogue, le débat autour du "taguage";
- développer l'esprit critique des jeunes.

Description

"#Tagué et après" est un outil de prévention sur ce que les jeunes publient sur la toile. L'outil est une animation qui vise plus particulièrement le droit à l'image. Il comporte une roue avec des situations, un mur "Facebook", des stickers "tags", et des bracelets.



Utilisation

Cette animation et ses outils sont utilisés lors de stands et dure une dizaine de minutes.

Les participants sont invités à coller des stickers "tagué" sur une personne. Le "tagueur" et le "tagué" doivent ensuite se rendre au stand d'Infor Jeunes.

Les "tagués" sont invités à tourner une roue qui leur indiquera la situation dans laquelle ils ont été tagués. Un bref échange verbal entre les participants s'en suit. "Acceptes-tu d'être tagué dans cette situation ? Cela te gêne-t-il ? Qu'as-tu envie de dire à la personne qui t'a taguée ? ..."

Les participants reçoivent un bracelet leur rappelant qu'on ne tague pas n'importe qui et dans n'importe quelle situation sur les réseaux sociaux.

En seconde partie d'animation, le "tagué" et le "tagueur" sont placés devant un

• Editeur

Infor Jeunes Brabant wallon

• Lieu d'édition

Nivelles

• Date d'édition

2018

• Autre disponibilité

Les personnes intéressées par l'outil et son animation peuvent contacter Infor Jeunes Brabant wallon :
animations@ijbw.be

• Support

Jeu

panneau représentant un mur Facebook. Le "tagueur" place sa tête dans l'espace percé du panneau et le "tagué" se met devant celui-ci après avoir complété les mentions suivantes : nom et prénom du "tagueur", nom et prénom du "tagué", lieu et situation.

Une photo est ensuite prise et publiée sur Facebook avec leur accord. Chaque participant reçoit un document sur lequel figure le lien pour voir cette photo. S'ils le désirent, ils pourront la signaler et demander à Infor Jeunes de l'enlever. Ils reçoivent également un feuillet expliquant ce qu'Infor Jeunes fait de leurs données conformément au nouveau RGPD.

